

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

JANVIER 2015 - NUMERO 71



Edito du Maire

C'est un début d'année 2015 bien particulier.

Que nous soyons Charlie ou pas Charlie, nous avons tous été touchés par les attentats antisémites et contre la liberté d'expression. Nous avons tous été bouleversés par l'élan de fraternité qui a suivi ce drame. Nous avons tous été marqués par l'élan de solidarité européen et international. La France a été le centre du monde pendant quelques jours et nous avons su communiquer à tous nos valeurs républicaines et de laïcité. Que nous soyons Charlie ou pas Charlie, nous sommes responsables de la transmission de ces valeurs à nos enfants.

Je remercie vivement les forces de l'ordre pour le travail remarquable qu'elles ont accompli sur notre territoire et nous nous devons de les soutenir au quotidien. Ce fut Dammartin, cela aurait pu être May.

Election d'un nouveau maire

Notre commune a traversé quelques moments difficiles suite aux soucis de santé de notre ancien maire Jean-Michel SAVARD. Entre le 11 novembre et le 18 décembre 2014 Francine Thiery, 1ère adjointe, a assuré l'intérim avec brio. Je l'en remercie très sincèrement. J'ai été élu maire de May en Multien le 18 décembre 2014. Je suis très heureux que l'équipe municipale rassemblée par Jean-Michel SAVARD, se soit réunie autour de moi avec la même motivation et les mêmes envies qu'au moment des élections municipales. Je remercie très chaleureusement Jean-Michel pour tout le travail qu'il a accompli et le chemin qu'il a tracé pendant les 8 premiers mois du mandat. Nous nous attacherons à suivre cette route et à en modifier les contours si besoin. J'en profite pour lui souhaiter un bon rétablissement, et quand il sera prêt à revenir, il retrouvera sa place de conseiller municipal.

Rythmes scolaires

Nous avons appuyé l'école dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons choisi le vendredi après-midi pour la mise en place des activités périscolaires. Je remercie les intervenants et animateurs du premier trimestre car je crois que tout s'est bien déroulé. Je tenais à signaler que la commune de May en Multien a pris le « taureau par les cornes » et propose des activités autres que de la garderie d'enfants. C'est un budget pour la commune mais je pense que les enfants et les parents d'élèves sont enchantés. De janvier à juin nous avons choisi de mettre en place une activité poney aux Écuries de la Croix. Cette activité plaira certainement à tous, notamment à ceux qui ne peuvent pas pratiquer cette activité en dehors de l'école.

Noël des enfants

Cette année encore, la fête de Noël a été une vraie réussite. Toutes les classes, sous la baguette des institutrices, ont chanté des chants entraînants que tous les parents fredonnaient du bout des lèvres ! Cette année le marché de Noël organisé par les parents d'élèves s'est déroulé en même temps que la fête de Noël. Une vraie réussite, car il ne restait presque plus rien à vendre. Ce bénéfice servira à financer des sorties scolaires.

PLU, Mille-Clubs...

2015 sera pour la commune de May une année importante car ce sera l'année du lancement du projet de transformation du POS en PLU, de la mise en service de la salle des associations, de la réparation du toit du Mille-Clubs, de la réparation de certaines portions de voirie, de la modernisation en matière d'outillage des agents communaux... Nous en avons terminé avec les travaux de construction pour le moment.

En ce début d'année, je vous adresse au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2015.

Pascal MEHEUT

SOMMAIRE

Edito du maire	1
Institutionnel	2
Le mot de Marie-Thérèse	3
Informations Mairie	4
Enfance & scolarité	6
Associations	8
Un peu d'histoire	10
Où est-ce ?	12

INSTITUTION

Le jeudi **18 décembre 2014**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Francine THIERY, 1ère adjointe** agissant pour le Maire empêché.

À cette occasion, elle a informé les membres du Conseil Municipal de la démission de **Jean-Michel SAVARD** dans ses fonctions de Maire. Laquelle a été acceptée par Monsieur le Préfet en date du 27 novembre 2014. Par conséquent, il y a fallu procéder à une nouvelle élection de Maire et d'Adjoints.

C'est donc sous la présidence de **Mme RABELLE Marie-Hélène**, membre le plus âgé du conseil municipal présent, que l'élection du nouveau Maire a eu lieu.

Les résultats du vote sont les suivants :

- **M. Pascal MEHEUT** (41 ans, Agriculteur) élu **MAIRE** à la majorité (12 voix)
- **Mme Francine THIERY** (47 ans, Auxiliaire de puériculture) élue **1ère Adjointe** à la majorité absolue (15 voix)
- **Mme Marie-Hélène RABELLE** (61 ans, Retraitée) élue **2nde Adjointe** à la majorité absolue (15 voix)
- **M. Frédéric LEBON** (43 ans Agent de maîtrise) élu **3 ème Adjoint** à la majorité absolue (15 voix)
- **M. Gilles COLMANT** (48 ans, Chef d'équipe travaux publics) élu **4 ème Adjoint** à la majorité absolue (15 voix)



Pascal MEHEUT

Mairie de May-en-Multien

4 place de la Mairie 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

Fax. : 01 60 01 18 15

Courriel : mairie.may-en-multien@laposte.net

site : www.may-en-multien.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

. Lundi et mardi de 15h à 18h

. Mercredi (fermé au public)

. Jeudi de 18h à 20h (permanence des élus)

. Samedi de 9h15 à 12h15

LE MOT DE MARIE-THERESE / INFOS MAIRIE

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

Cassie JACQUET, née le 31 octobre 2014 à Meaux, 1 rue du Moutier.

DECES

VAN IMPE Marcel (79 ans) décédé le 12 décembre 2014 à Meaux, 7 rue de la Fontaine aux Chiens.

PIERRE Thérèse veuve BARLEMONT (94 ans) décédée le 4 janvier 2015 au CHESNAY -78-, 1 ruelle du Pressoir.

VIS Maria Elizabeth épouse TELLEGEN (62 ans), décédée le 27 décembre 2014 à Meaux, 12 rue des Carrières, Hameau de Vernelle.

GIRARD Paulette veuve FLEURY (97 ans), décédée le 5 janvier 2015 à la maison de retraite de Lizy s/Ourcq.

RECENSEMENT MILITAIRE

Personnes concernées : tous les jeunes gens (filles et garçons) de **nationalité FRANÇAISE**, nés en **Janvier, Février et Mars 1999** doivent se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans, et **avant le 31 Mars 2015**. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS 2015

- Jeudi 7 mai 2015

- Jeudi 5 novembre 2015

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS 2015

À noter : en ce qui concerne les « déchets verts » le ramassage est prévu le mercredi matin, du 1er avril 2015 au 25 novembre 2015.

Retrouvez le calendrier complet des dates de collecte sur le site de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq (<http://www.paysdelourcq.fr/content/la-collecte-et-le-tri>).

NUMERIQUE

La société ORANGE nous a informé avoir mis à disposition de ses abonnés la technologie VDSL.

Cette dernière est uniquement accessible à ceux dont la ligne téléphonique se situe à moins d'un km du central.

Les heureux bénéficiaires peuvent alors prétendre aux débits suivants :

- débit descendant théorique maximal : 50 Mb/s (au lieu de 20 Mb/s avec l'ADSL)

- débit montant théorique maximal : 8 Mb/s (1 Mb/s avec l'ADSL).

Vous pourrez prendre connaissance des offres ORANGE en vous rendant sur le site officiel : <http://goo.gl/2YoRuo>

Concernant les abonnés FREE, comme à son habitude, l'opérateur vous met à disposition tout ce qui peut l'être sur votre ligne, et ce à un tarif unique. Rendez-vous sur l'article suivant pour découvrir comment activer le VDSL depuis votre interface de gestion client FREE : <http://goo.gl/9aI2ig>

Enfin, si vous avez été destinataire du courrier de la société ORANGE, je tiens à vous informer que **contrairement** à ce que ce dernier laisse entendre, c'est bien **grâce à l'investissement public** – en l'occurrence la Communauté de Communes du pays de l'Ourcq et le Conseil Général de Seine-et-Marne – que notre commune bénéficie aujourd'hui d'un débit internet convenable.

Olivier LUTHIER



OBJETS TROUVÉS

Un couple de « lapins crétins » abandonné dans la salle des fêtes le jour de la fête de Noël attend patiemment son « maître » à la Mairie...

Une trousse, retrouvée au Mille-Clubs après le dernier loto, attend également son propriétaire...

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie la famille TELLEGEN d'avoir donné le très joli sapin devant la bibliothèque, ainsi que Monsieur Lemaure pour ses belles décorations lors du goûter des anciens.

Elle salue aussi tous ceux qui ont décoré leur maison pour Noël, un régal pour les yeux de tous et pour l'embellissement de notre village.

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Au plus tard le 08 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée normalisé. Il en faut au moins un par logement et il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres.

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Par la suite, c'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage **CE** et être conforme à la norme européenne harmonisée **NF 14604**.

Il existe des détecteurs de fumée spécialement adaptés aux personnes mal entendant fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Le tarif pour un détecteur de fumée hors pose, peut aller de 10 à 50 €. Cette différence de prix s'explique parfois par des différences de qualité et de technologies.

L'essentiel est que ce dispositif soit **EN 14604**, cette conformité est un gage de qualité, car ils sont contrôlés et certifiés par un laboratoire agréé et indépendant.

Nicolas TRIPET

SILENCE, MOTEUR ET ... ACTION !!!

Le 15 novembre 2014, le cimetière de May fut le théâtre d'un enterrement très spécial !!



En effet, nous y avons eu la chance d'assister au tournage d'une scène du film Paris-Willoughby. Un long métrage réalisé par Quentin Reynaud et Arthur Delaire, avec comme acteurs principaux Stéphane de Groodt, Isabelle Carré, Alex Lutz... 6 acteurs mimaient un recueillement devant une sépulture, soit disant celle du père de 2 d'entre eux !

Les mêmes scènes sont tournées plusieurs fois : de gauche, de droite, d'en haut. Un tri sera fait au montage. Toute l'équipe a travaillé dans le calme et la bonne humeur, c'était plaisant de voir des artistes célèbres travailler sans caprice de « diva ». Autour, une foule de personnes aussi discrètes que professionnelles gérait les éclairages, la caméra (au bout de sa grue télescopique), et le son. Et pour transporter tout ce matériel, il y a ceux qui assurent la logistique. On n'imagine pas le nombre de personnes et de camions nécessaires pour tourner un film, environ 40 personnes et 5 gros camions !

J'attends avec impatience de voir May et certains de ses habitants sur grand écran, vivement l'automne 2015 !

Frédéric LEBON

URBANISME

Comme vous le savez déjà, nous avons pour obligation légale de transformer notre Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme.

Nous en sommes à rédiger le cahier des charges afin de passer un appel d'offres. Celui-ci nous permettra de choisir quel partenaire nous guidera vers ce nouveau document. Ce P.L.U. fixera les règles d'urbanisme sur le territoire de May pour les 20 ans à venir. Nous avons jusqu'au 27/03/2017 pour le rédiger et qu'il soit approuvé par le Conseil Municipal.

Je profite de cette occasion, pour vous présenter mes meilleurs Vœux pour cette nouvelle année, « que le meilleur de 2014 soit le pire de 2015 ».

Frédéric LEBON

GOÛTER DES ANCIENS

Mercredi 17 décembre 2014, c'est avec beaucoup de plaisir que les membres du Conseil et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont invité nos aînés au traditionnel goûter de Noël. Une quarantaine de nos anciens ont répondu présents à l'invitation et se sont retrouvés dans la salle des fêtes magnifiquement décorée par les membres du comité des fêtes, pour y partager un moment de détente et de convivialité. Ils ont beaucoup apprécié le goûter très copieux : café, lait chocolaté, cidre, crêpes, gâteaux, tartes, friandises...ils étaient très heureux de se retrouver, de parler de leur quotidien et surtout du temps passé avec ses souvenirs riches en émotion. C'est dans une ambiance très chaleureuse qu'Antoinette Lepage et Alain Foscolo, de l'association Cristal sont venus gracieusement agrémenter cet après-midi de chansons spécialement choisies pour nos convives. Le père Noël est venu également faire une petite visite surprise. Vers 17h, avant de se dire « au revoir » ; les aînés ont reçu les colis de Noël très gourmands offerts par le CCAS. Ce fut un après-midi très réussi. La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cet après-midi.. Rendez-vous à l'année prochaine.

Francine THIERY

NOEL DES ENFANTS

Samedi 13 décembre 2014, la salle des fêtes, magnifiquement décorée par le comité des fêtes, était comble à l'occasion de la fête de Noël organisée par la municipalité. Vous avez été très nombreux à accompagner vos enfants afin de partager un moment de pur bonheur. En effet, avec l'aide très précieuse des enseignants et pour le plus grand plaisir des parents, grands-parents et amis, l'après-midi a commencé par l'interprétation très joyeuse de chants de Noël par tous les enfants de l'école. Les parents élus ont souhaité participer activement à cette fête en vous proposant, son marché de Noël. De nombreux produits « maison » à emporter ont ainsi été vendus. L'accueil était très chaleureux.

16h, le moment très attendu des enfants est arrivé. Sous les regards émerveillés des tout-petits, le père Noël a fait son entrée et distribué les cadeaux aux enfants. Que d'étoiles dans les yeux ! Afin d'immortaliser ce bon moment, les familles ont pris de nombreuses photos de leur enfant avec le père Noël. La municipalité a ensuite offert un goûter très copieux et très apprécié de tous. L'après-midi s'est terminé par le tirage de la tombola organisé au profit des restaurants du cœur. 325€ ont pu ainsi être versés à l'association. Un grand merci à tous les participants.

La municipalité remercie et félicite tous les bénévoles, le corps enseignant, les parents élus, le comité des fêtes qui se sont beaucoup investis pour cette magnifique fête et qui ont permis à tous nos enfants de vivre pleinement la magie de Noël.

Francine THIERY

RESTAURATION SCOLAIRE

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur, la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves !

Je vous ai informé dans le précédent bulletin municipal que le SMITOM du Nord Seine-et-Marne interviendra au sein de notre service de restauration scolaire dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Je vous rappelle les différentes étapes :

- Lundi 26 janvier 2015 : Observation des enfants.
- Semaine du lundi 2 février au vendredi 6 février 2015 (sauf mercredi) : Réalisation d'une pesée des restes alimentaires tous les midis pendant une semaine.
- Mardi 10 février 2015 : Prise de contact avec les enfants et présentation générale du Gaspillage Alimentaire. Les enfants sont invités à identifier les différents enjeux liés à la problématique du gaspillage alimentaire.
- Lundi 9 et mardi 10 mars (+ 1 jour en réserve) : Conception des affiches par des élèves volontaires sur le temps du déjeuné.
- Semaine du lundi 23 mars au vendredi 27 mars 2015 (sauf mercredi) : réalisation d'une 2ème pesée pendant une semaine afin de constater l'impact de l'animation sur le comportement des élèves.

Les commandes de repas doivent se faire obligatoirement, les jours des permanences d'inscription auprès du régisseur municipal. Malgré une information très importante (note -site internet – SMS), de nombreuses familles ne respectent pas les dates d'inscription proposées entraînant des dysfonctionnements de gestion du service de la restauration scolaire. J'attire donc votre attention sur l'importance de respecter les délais de commande pour une meilleure organisation du service. Je vous en remercie.

Francine THIERY

ACCUEIL PERISCOLAIRE



Jeudi 18 décembre, 19h, les enfants de l'accueil périscolaire ont présenté à leurs parents un petit spectacle très joyeux et dynamique, réunissant chants et instruments de musique, réalisé par Baptiste Herpsont, Nadine Thioux et Adeline Adam-Pores mais également avec l'aide d'un intervenant musical William HERREMY qui les a accompagnés à la guitare. Après ce moment de détente et de bonne humeur, un apéritif salé et sucré a été offert à tous les parents et les enfants. Merci à toute l'équipe pédagogique qui a permis ce grand moment de rencontre et de partage. Je vous informe du départ de Baptiste Herpsont, après 4 années à la direction de l'accueil périscolaire et des nouveaux temps d'accueil périscolaires du vendredi après-

midi, pour d'autres horizons professionnels. Au nom de la municipalité, je salue son professionnalisme et son investissement auprès des jeunes enfants et lui souhaite de belles perspectives de carrière. Baptiste Herpsont est aujourd'hui remplacé par Gwenaëlle NAPIERAJ à qui nous souhaitons la bienvenue.

Francine THIERY

LES NOUVEAUX TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les membres du conseil municipal se sont réunis le jeudi 18 décembre 2014. Ils ont délibéré sur le choix d'un intervenant dans le cadre des nouveaux temps d'accueil périscolaire pour la période de janvier à juillet 2015. Leo Lagrange Picardie, notre prestataire qui assure la gestion et l'organisation des NAP, a proposé trois activités : motricité – musique – poney. Le conseil municipal a reconnu et salué la qualité du travail effectué par les intervenants de la précédente période, mais a émis le souhait de varier les activités. L'activité poney a donc été retenue et est proposée aux enfants depuis le vendredi 23 janvier 2015.

Francine THIERY

LES PARENTS ELUS

Samedi 13 décembre était un jour de fête au village, les enfants avaient revêtu leurs plus belles tenues pour nous offrir un super concert de Noël. Dehors se trouvaient de drôles de lutins qui proposaient un marché aux mille saveurs : sucres d'orge, caramels, cookies, meringues, pain d'épices, punch....

Cette nouvelle édition fut un succès cette année encore !

Un grand merci à tous les petits et grands gourmands, et merci aussi à tous ceux qui auront bien voulu aider l'équipe des petits lutins : les maîtresses, l'équipe municipale, les parents et amis.

L'année 2015, démarre et déjà nous nous activons pour mettre en œuvre nos prochains projets : collecte de papier, kermesse ainsi que le retour du cross de l'école.

Nous espérons qu'une fois de plus vous serez nombreux à participer à nos différentes manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et heureuse année 2015.

Les parents élus.
parentselus.may@gmail.com



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE

Bibliothèque - Place de la Mairie

Très bonne année 2015. Comme chaque année une petite fête sera organisée le samedi 7 février de 11 à 13 heures, venez nombreux vous régaler tout en renouvelant votre adhésion.

Vous pourrez aussi deviner le poids d'un panier gourmand...et peut-être le gagner.

Ce sera l'occasion pour les nouveaux venus de découvrir le grand choix de livres pour petits et grands. Nous venons d'acheter de nombreux livres : prix littéraires, policiers, bandes dessinées pour les enfants...

Petit rappel des conditions d'adhésion donnant droit aux prêts gratuits pendant une année :

- 8€ pour une famille, 6€ pour un adulte, 2€ pour un enfant
- Gratuité pour les enfants de l'école du village
- Horaires : le mercredi de 16h à 19 h, le samedi de 11 h00 à 13h00

Nous vous rappelons que nous sommes preneurs de tous les livres que vous voudrez bien nous donner; ils seront triés, gardés pour être mis au prêt ou proposés à la vente sur notre stand lors de la prochaine brocante.

Toute personne qui disposerait d'un peu de temps pour participer à la vie de la bibliothèque sera très bienvenue.

Annick CROIZETTE

COMITE DES FETES

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année.

L'année 2014 s'est clôturée par le repas organisé pour le réveillon de la St Sylvestre. Les participants ont passé une excellente soirée où l'ambiance festive battait son plein. Ils ont pu fêter dignement le passage à 2015 et se souviendront longtemps de cette entrée dans la nouvelle

année.

C'est pour ces moments que l'équipe de bénévoles du comité s'affaire toute l'année autour de différentes manifestations pour rendre plus étincelante la vie dans notre si beau village.

L'année à venir aura bien sûr son lot de manifestations et commencera dès le 7 février par un grand loto.

La prochaine soirée à thème sera organisée le 14 mars. Surveillez bien vos boîtes aux lettres pour découvrir le thème et le menu.

Nous espérons vous y voir nombreux et dans la bonne humeur.

Dans l'attente de ces événements, nous vous prions de recevoir tous nos vœux pour cette nouvelle année.

LE CLUB DE LA DETENTE

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2015.

Le 15 novembre 2014, à midi, une cinquantaine d'adhérents était reçue au Mille-Clubs de May, pour partager un succulent repas préparé et servi par l'équipe du "Château Marysien", l'après-midi s'est poursuivi dans la joie et la bonne humeur.

Le 07 décembre dernier, trente adhérents ont pris place dans un car de

la compagnie VIABUS pour se diriger vers le Théâtre des 2 ANES pour assister à une représentation des chansonniers plus amusants les uns que les autres.

En fin d'année, nous n'avons pas oublié les anciens de May qui séjournent en Maisons de Retraite, en allant leur remettre un petit présent.

Nous vous rappelons que le Club de la Détente vous accueille le mardi à partir de 14H, pour partager un moment de détente en jouant aux cartes ou autres jeux, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Lucienne MALLET - 01.60.01.77.49.

Lucienne MALLET



ASSOCIATIONS

LES PETITS CARTABLES DE MAY

Toute l'équipe de l'association Les Petits Cartables de May vous souhaite une belle année 2015, qu'elle soit porteuse de joie, bonheur, prospérité et de bonne santé pour tous !

Les après-midi poneys et activités manuelles ont occupé petits et grands pendant les vacances de la Toussaint .

Pour Noël chaque enfant de l'école a reçu des chocolats .

Merci pour votre participation et votre aide précieuse tout au long de l'année .

À bientôt pour de nouvelles aventures !

Sylvie GAYET

FOOTBALL CLUB DE MAY

Chers Mahouyots, Chères Mahouyottes,

En ce début d'année un peu particulier, je me permets de vous souhaiter en mon nom et celui de toute mon équipe une bonne année, qu'elle vous apporte la santé et le bonheur dans votre maison, ainsi qu'à vos proches.

Nous sommes en pleine trêve hivernale, nous devons régulièrement fermer le terrain à cause des mauvaises conditions climatiques. Ce dernier a souffert car nous avons passé le seuil des 150 licenciés pour une seule pelouse.

Aussi, la vente de calendriers s'est opérée au mois de janvier au lieu du mois de décembre, nous vous remercions pour votre accueil car il était attendu.

Je vous rappelle que notre prochain loto aura lieu au mois de mars, et nous comptons sur votre participation.

Pour terminer, le Football Club de May félicite Monsieur Pascal Meheut, pour ses nouvelles fonctions de Maire, et comptons sur son soutien sachant qu'il apprécie le sport et le dynamisme que cela engendre, ainsi que toute son équipe qui l'entoure.

Je vous réitère mes vœux et à très bientôt sur notre stade pour soutenir toutes nos catégories de joueurs.

David GALLET

HOMMAGE

Hommage des habitants des hameaux de Vernelle et Marnoue-la-poterie à Els TELLEGEN

Els Tellegen nous a quitté le 27 décembre.

Nous lui adressons un grand merci.

Venue des Pays-Bas avec Hubert (le Batave), Stijn et Elisabeth, leurs enfants, elle vivait depuis plus de 30 ans à Vernelle.

Son parcours de vie a notamment été marqué par sa participation active à l'ouverture de la maternelle en septembre 1984 (confection des rideaux, récupération de jeux, transports réguliers des enfants entre l'école et les hameaux (nous n'avions à l'époque pas de transports scolaires), animation des kermesses, etc.) puis au développement de la chorale orchestre B.Mesnil (déplacement, échange avec les Pays-Bas).

Nous sommes beaucoup à Vernelle et Marnoue à devoir quelque chose à Els et Hubert, des échanges, de grands rires, des petits cafés, des services autour des voitures, des accompagnements pour aller visiter un malade, l'accueil de nos ados chez eux, la surveillance d'une maison, la garde des chats (même inconnus, voire non reconnus...), plein de petites et grandes choses qui font la vie d'un village, d'un hameau.

Tout dernièrement, May a pu profiter du grand sapin devant la mairie, proposé par Els.

C'est donc chargés de bons souvenirs et d'une grande émotion, Els, que nous te souhaitons un bon voyage.

1965

L'histoire de May n'est pas forcément associée à celle de nos livres d'histoire –géo, chacun d'entre vous en a certainement été l'un des nombreux acteurs. C'est ainsi que par un bel après-midi d'automne, j'ai fait la connaissance d'une mahouyotte : Mme Mallet.

Mme Mallet est une ancienne commerçante. Eh oui ! Il fut un temps pas si lointain où notre village était bien plus dynamique. Tout a commencé, il y a 50 ans, lorsque Lucienne et son mari arrivèrent en terre mahouyotte pour devenir gérants de l'une des succursales de la chaîne « L'Union Commerciale » . Ce couple de Normands était installé depuis quelques années dans la capitale comme employés d'un magasin « Cours des Halles » et c'est suite à une petite annonce parue dans un journal qu'ils décidèrent de quitter la capitale afin de devenir gérants. C'est donc avec beaucoup de nostalgie qu'elle décida de partager avec moi ses souvenirs.

Au début de notre entretien, elle ne se souvenait pas de gros changements dans les rues de May. Puis justement elle se souvient qu'à leur arrivée, les rues étaient encore toutes pavées. La rue de Bluteau n'était qu'un champ, sur lequel se trouvait un hangar qui abritait la fosse à pulpe (pour les betteraves) jusque vers 1970. M. Lassalmonie était le dernier maréchal-ferrant toujours en activité.

Lorsqu'elle et son mari se sont installés en 1965, M. Mallet prit la décision de faire la tournée des villages avec sa camionnette, tandis que sa femme tenait le magasin. À leur arrivée, il y avait un garagiste (M. Janvier qui sera repris par la suite par M. Borderie), trois épiceries (dont celle d'Albertine Pranlong, Mme Duru venait de prendre sa retraite). L'une d'entre elles proposait en plus de son rayon alimentation, la vente des journaux, mais aussi plus surprenant un salon de coiffure ! Tout ça dans la même boutique. Il y avait également des commerçants ambulants : un fleuriste, un poissonnier, les épiciers Radar, et Félix Potin (enseignes disparues) sans oublier Josiane Denis qui livrait les produits de la ferme de Gesvres.



Il y avait aussi dans nos rues un boucher, un charcutier, 2 boulangeries (vous avez certainement déjà remarqué en vous promenant dans la rue, la porte du grenier de l'une d'entre elles). D'ailleurs, M. et Mme Mallet faisaient aussi dépôt de pain et de journaux lorsque les boulangers partaient en vacances, ce qui plaisait à leurs nombreux clients. Parmi ses fidèles, Mme Mallet pouvait compter sur les Mahouyots, mais aussi sur les ouvriers d'origine polonaise (qui étaient nombreux dans les fermes, surtout au moment de la campagne des endives), mais il y avait aussi les

UN PEU D'HISTOIRE (suite)

chasseurs ou les résidents du week-end, pour qui la boutique ouvrait soit plus tôt soit plus tard. Les deux cafés étaient tenus, l'un par M. Ratieuville, l'autre par Mme Janvier. Dans les hameaux aussi, il y avait des cafés, à Vernelle il était tenu par Mme Pierre, à Marnoue c'était Simone et Marcel Pierre qui s'en occupaient.

La gérance du local de « l'Union Commerciale » comprenait un logement qui lui-même ne possédait pas de sanitaires, comme encore de nombreuses habitations. Et c'est après quelques années que M. et Mme Mallet demandèrent à leurs propriétaires des travaux pour bénéficier enfin de conditions de logement plus respectables.

Avant cela, ils étaient obligés de se rendre aux douches municipales, situées en lieu et place de notre mairie. Contre quelques pièces, les Mahouyots et habitants des villages alentour, n'ayant pas l'eau courante à leur domicile, étaient autorisés à prendre une douche le samedi soir, après les enfants, qui eux ne pouvaient s'y rendre qu'une fois l'école terminée (car oui, jusqu'en 1969 les enfants allaient à l'école le samedi entier). Sur place, ils étaient accueillis par Mme Loriné.

Pour se divertir et faire la fête, les jeunes pouvaient se rendre au cinéma, rue de Soissons dans l'ancien hôtel restaurant « L'auberge du veau qui tête ». Il y a même eu une troupe de théâtre nommée « Le Bidule » qui y donnait des représentations. Le bal des pompiers se déroulait au même endroit et attirait chaque année de nombreux danseurs venant des villages voisins. Pendant longtemps, à l'occasion du 14 juillet, le fils de M. Ratieuville, jouait de l'accordéon et animait ainsi le café de la Tour de May tout en faisant danser les Mahouyots dans la rue.

Puisqu'on ne peut pas se souvenir de tout et de tous, j'espère ne pas avoir fait trop d'impairs ni avoir oublié trop de commerces, je souhaite que ces quelques lignes vous aient une fois de plus, fait traverser le tunnel du temps.

J'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2015, qu'elle soit synonyme de bonheur, santé et prospérité.

Virginie GUESDON



Solution du numéro précédent :

La 1 ère photo se situe face aux numéros **1 et 3 de la rue du Pré Gault** (qui n'a finalement pas beaucoup changée !)



La 2nde photo illustre la construction du **1 er réservoir d'eau** face au numéro 50 de la rue de Soissons (le cavalier serait en fait le grand-père de M. Garnier Vincent).

Voici le nouveau défi !

Où se situe cette maison (qui, vous l'aurez compris, était un café) ?

